

Distr. générale 28 février 2023 Français

Original: anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité au titre du Protocole facultatif, concernant la communication n° 3625/2019*.**

Communication soumise par: A. B.

 $Victime(s)\ pr\'esum\'ee(s)$: L'auteur(e) État partie : Canada

Date de la communication : 24 juin 2019

Question(s) de fond : Expulsion vers l'Albanie

Le 5 novembre 2021, le Comité des droits de l'homme, ayant perdu tout contact avec l'auteur(e), a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 3625/2019.

^{**} Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Yadh Ben Achour, Arif Bulkan, Wafaa Ashraf Moharram Bassim, Mahjoub El Haiba, Furuya Shuichi, Carlos Gómez Martínez, Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Vasilka Sancin, José Manuel Santos Pais, Soh Changrok, Kobauyah Tchamdja Kpatcha, Hélène Tigroudja, Imeru Tamerat Yigezu et Gentian Zyberi.



^{*} Adoptée par le Comité à sa 133^e session (11 octobre-5 novembre 2021).